

On ne peut nier que depuis vingt ans la musique d'église n'ait reçu dans notre pays une vive impulsion. Les connaissances musicales qui font désormais partie de toutes éducation, le nombre croissant des orphéons et sociétés chorales, le bon marché et le perfectionnement des instruments, orgues et harmoniums, la facilité avec laquelle on peut, grâce aux moyens de circulation, entendre de la bonne musique, trouver d'excellents modèles, et faire, au désavantage de certaines églises, des comparaisons qui stimulent, les études sur le chant grégorien occasionnées par le retour à la liturgie romaine, toutes ces circonstances, sans parler des sympathies que la cause a trouvées // 24 // dans la presse, et notamment dans l'excellent *Recueil de musique religieuse, populaire et classique*, publié par M. Danjou de 1843 à 1848, et dans la *Maîtrise*, ont contribué et contribuent encore à provoquer partout le zèle, et à placer la musique d'église, composition, exécution et popularité, dans des conditions infiniment meilleures qu'autrefois.

Nous ne nous dissimulons pas, néanmoins, qu'il reste immensément à faire. D'une part, un grand nombre d'églises, et de grandes églises, sont encore absolument dépourvues d'une exécution même satisfaisante et passable, soit du chant ecclésiastique, soit des morceaux de musique que l'usage a introduits, et trop souvent la partie vocale est sacrifiée à la partie instrumentale; d'autre part, les innovations pullulent; elles ne sont pas toujours heureuses. Le style accentué et passionné du théâtre a fait irruption dans le sanctuaire; plusieurs maîtres de chapelle se laissent entraîner par le torrent, et de ce côté on incline à une véritable décadence qu'on décore très-improprement du nom de progrès. Ici la bonne volonté et le savoir ne suffisent plus, il y a la tyrannie de la mode; c'est sur l'opinion qu'il faudrait agir.

Or, pour diriger la musique d'église, la maintenir ou la ramener dans ses voies véritables, ouvertes par les maîtres dont le nom restera célèbre, il faut quelque chose de plus que des efforts et des travaux isolés. Il est temps que les hommes qui s'intéressent à l'amélioration du chant et de la musique ecclésiastique se rapprochent, se connaissent, s'éclairent mutuellement, et qu'en s'éclairant mutuellement ils projettent autour d'eux et dans tous les sens des notions saines, vivifiantes et fécondes. Ces résultats, on les obtient ordinairement au moyen d'un Congrès. Quels services n'ont pas déjà rendus à la science les divers congrès que nous voyons se réunir périodiquement dans l'intérêt des études archéologiques, historiques, statistiques, économiques et charitables? On est en droit d'attendre des résultats analogues de la convocation d'un Congrès pour l'amélioration de la musique d'église.

L'Allemagne nous a précédé dans la voie; la grande association catholique qui tient ses assises chaque année, tantôt dans une ville, tantôt dans une autre, a chargé une de ses sections de s'occuper de la musique d'église et des moyens de lui conserver ou de lui rendre son caractère religieux et populaire.

Nous avons la conviction que des efforts tentés dans le même sens serviraient puissamment la cause parmi nous, et nous n'hésitons pas à proposer à nos amis, à nos lecteurs, aux artistes, aux membres du clergé, à ceux qui s'occupent de chant grégorien ou de musique religieuse, de se joindre à nous et de nous mettre à même de réaliser notre idée.

La première session du Congrès serait naturellement une session d'enquête. Il importe avant tout de connaître à fond l'état des choses, les tendances et les oppositions, les difficultés et les ressources. On conçoit que des renseignements, venant de tous les points de la France, répandraient une vive lumière sur une foule de questions. Avant de songer à faire descendre et pénétrer dans la pratique des

principes sûrs, d'offrir des conseils, il faut indispensablement se rendre compte des réalités présentes et actuelles.

Le Congrès se partagerait en plusieurs sections, quatre par exemple, dont les attributions et travaux pourraient s'adapter au programme ci-après:

Première section. – Histoire de la musique d'église en France, partie grégorienne. – Indications bibliographiques et // 25 //critiques. – Graduels et Antiphonaires manuscrits et imprimés. – Éditions des livres de plain-chant dans chaque diocèse. – Pièces locales. – Actes du Saint-Siège, des Conciles et des Évêques concernant le chant ecclésiastique.

Deuxième section. – Histoire de la musique d'église, partie non grégorienne. – Manuscrits et imprimés, nomenclature. – Notices sur les maîtres et compositeurs. – Actes du Saint-Siège, des Conciles et des Évêques concernant la musique proprement dite exécutée dans les églises.

Troisième section. – Situation présente des églises des villes et des campagnes, sous le rapport du chant et de la musique. – Enseignement du chant, de la musique et de l'orgue dans les écoles normales d'instituteurs et d'institutrices, les séminaires et les maîtrises; ses résultats. – Maîtres de chapelle et organistes, leur nombre, leur répertoire, les ressources d'argent et d'exécution dont ils disposent. – Concours des sociétés chorales. – Cantiques en langue vulgaire, usage et abus, caractère et défauts.

Quatrième section. – Vœux à formuler et à émettre; principes à proclamer. – Que penser des diverses tentatives de restauration grégorienne? – Comment pourrait-on préparer les voies à l'unité dans le plain chant, comme on la possède déjà dans la liturgie? – Moyens d'assurer la bonne exécution du chant et d'y associer les masses. – Part qu'il convient d'assigner à la musique proprement dite; répertoire ancien et moderne à consulter. – Conseils aux maîtres de chapelle, organistes et facteurs.

Telle est l'indication sommaire des questions qui se recommandent tout d'abord à l'attention du Congrès. Nous prions nos amis d'y réfléchir, et de nous faire part de leurs vues.

Dès que nous aurons cinquante adhésions nous solliciterons du Gouvernement l'autorisation nécessaire; nous arrêterons provisoirement, et sauf approbation ultérieure de l'assemblée, l'organisation, le règlement et le programme du Congrès, et nous adresserons à nos adhérents une lettre de convocation.

Le Congrès devra siéger dans une des trois villes: Paris, Lyon ou Bordeaux, et à l'époque des vacances, c'est-à-dire du 15 août au 15 novembre, limite extrême. Il durerait cinq jours.

Quoi qu'il ne s'agisse pour nous que de la France, néanmoins la présence au Congrès et la collaboration des théoriciens et artistes de l'étranger nous seraient singulièrement précieuses.

Les adhésions doivent être adressées *franco* au Comité d'organisation du Congrès pour l'amélioration de la musique d'église, bureaux de *la Maîtrise*, chez MM. Heugel et C^{ie}, rue Vivienne, 2 bis.

Fait à Paris, le 17 mai 1859.

LA MAÎTRISE, 15 juin 1859, pp. 23-25.

Journal Title:	LA MAÎTRISE
Journal Subtitle:	JOURNAL DES GRANDES ET DES PETITES MAÎTRISES
Day of Week:	
Calendar Date:	15 June 1859
Printed Date Correct:	Yes
Volume Number:	2
Year:	3 ^{ème} année
Series:	None
Issue:	15 Juin 1859
Livraison:	None
Pagination:	23-25.
Title of Article:	CONGRÈS.
Subtitle of Article:	Pour l'amélioration de la musique d'église.
Signature:	VICTOR PELLETIER, J. D'ORTIGUE.
Pseudonym:	None
Author:	Victor Pelletier et Joseph d'Ortigue
Layout:	Internal Text
Cross-reference:	None